

PARIS RE Holdings Limited

Assemblée générale extraordinaire du 11 août 2009

INFORMATIONS TITRE

- Mnémo: PRI
- ISIN: CH0032057447
- Bloomberg: PRI FP
- Reuters: PRI PA
- Euronext Paris - B

CONTACTS

- +41 41 727 51 57
- Analystes & Investisseurs
Agences de notation
investor.relations@paris-re.com
 - Media
press.relations@paris-re.com

PROCHAINE PUBLICATION

- Résultats du 2^{ème} trimestre
et du 1^{er} semestre 2009
Lundi 10 août 2009

PARIS RE Holdings Ltd.
Poststrasse 30, Postfach 851
CH-6301 Zug
+41 41 727 51 51
www.paris-re.com

Zoug, Suisse, le 21 juillet 2009. PARIS RE Holdings Limited (Euronext: PRI) (la "Société") annonce qu'une Assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires se tiendra le mardi 11 août 2009 à 14h00 (HEC) au Casino Zug, Artherstrasse 2-4, CH-6300 Zoug, Suisse.

La convocation a été publiée dans la *Swiss Commercial Gazette* du 21 juillet 2009 et sera publiée au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 22 juillet 2009.

Les documents relatifs à cette Assemblée générale extraordinaire peuvent être consultés au siège de la Société (PARIS RE Holdings Limited, Poststrasse 30, Postfach 851, CH-6300 Zoug, Suisse), sont accessibles en ligne sur le site Internet de la Société (www.paris-re.com) rubrique *Investor Relations/Regulated Information*, ou peuvent être envoyés sur demande adressée au siège de la Société ou à son intermédiaire financier : SIX SAG AG, Postfach, CH-4609 Olten, Suisse (fax : +41 62 311 61 95 – tél. : +41 62 311 61 72, alan.arkula@sag.ch).

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué est susceptible de contenir au sujet de PARIS RE et PartnerRe, des « déclarations prospectives » telles que définies par les dispositions ayant trait au « safe harbor » du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les hypothèses et espérances de PARIS RE et PartnerRe en ce qui concerne les événements à venir et les performances financières, selon le cas, de PARIS RE, PartnerRe ou l'entité combinée. De telles déclarations sont sujettes à des risques commerciaux, économiques et compétitifs significatifs et des incertitudes, en vertu desquels les résultats réels pourraient être matériellement différents de ceux contenus dans les informations prospectives. Ces informations prospectives pourraient être influencées par de nombreux événements prévisibles et imprévisibles et des évolutions en termes d'exposition à des catastrophes, ou d'autres pertes matérielles et humaines, d'adéquation en réserves, de risques associées à l'exécution de stratégies d'affaires et l'intégration de nouvelles acquisitions, de niveaux et de tarification des affaires nouvelles et des renouvellements de contrats, de risques de crédit, d'intérêt, de devise et d'autres risques liés au portefeuille d'investissement de PARIS RE, PartnerRe ou l'entité combinée, à des changements dans les pratiques comptables, au risque qu'une condition à la réalisation de l'opération envisagée ne soit pas remplie, ou qu'une autorisation réglementaire potentiellement nécessaire pour mener à bien l'opération proposée ne soit pas obtenue ou soit obtenue sous des conditions qui ne sont pas prévues, à l'échec ou au retard dans la mise en œuvre de l'opération envisagée pour d'autres raisons, et d'autres éléments identifiés dans l'information enregistrée par PartnerRe auprès de la United States Securities and Exchange Commission (la "SEC", Autorité américaine de régulation des marchés financiers) et dans le Document de Référence de PARIS RE enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF") le 29 avril 2009 sous le n° R.09-036, également disponible en anglais sur le site internet de PARIS RE (<http://www.paris-re.com>). Au vu des incertitudes significatives relatives à l'information prospective contenue dans ce communiqué, il est recommandé aux lecteurs de ne pas accorder de confiance excessive aux déclarations prospectives, lesquelles ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été émises. PARIS RE et PartnerRe n'ont aucune obligation d'actualiser ou de réviser lesdites informations prospectives.

PARIS RE Holdings Limited ne communique pas de "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 2 du Règlement (EC) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué ne doivent pas être comprises comme de telles prévisions de bénéfice.

Informations supplémentaires et où les obtenir

Si ceci est requis par les lois et réglementations applicables, PartnerRe enregistrera un document d'enregistrement et un prospectus d'offre publique d'échange auprès de la SEC pour l'opération envisagée. PARIS RE conseille vivement aux investisseurs et actionnaires de lire ces documents lorsqu'ils seront disponibles ainsi que tout autre document pertinent enregistré auprès de la SEC puisqu'ils contiendront des informations importantes. Si ces documents sont enregistrés, les investisseurs et actionnaires pourront les obtenir gratuitement sur le site internet de la SEC à www.sec.gov. De plus, les documents enregistrés par PartnerRe auprès de la SEC peuvent être obtenus gratuitement en contactant Robin Sidders, Director of Investor Relations, PartnerRe Ltd., 90 Pitts Bay Road, Pembroke, Bermuda HM 08, (441) 292-0888 ou sur la partie du site internet de PartnerRe dédiée aux relations avec les investisseurs sur www.partnerre.com. Une note d'information et une note en réponse seront déposées auprès de l'AMF, publiées et disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Informations importantes pour les investisseurs et actionnaires

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres. Il n'y aura pas de cession de titres dans tout pays dans lequel une telle offre, sollicitation ou cession serait illicite si elle était effectuée avant l'enregistrement ou l'habilitation en vertu de la réglementation relative aux titres. La distribution de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restriction en vertu de la loi ou de la réglementation. Par conséquent, les personnes qui viennent à prendre possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces restrictions.

Sous réserve de la réalisation des conditions susmentionnées, PartnerRe déposera une offre publique d'échange visant les actions PARIS RE et les warrants donnant droit à de telles actions. L'offre publique reste soumise à l'examen de l'AMF.